

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 96 (1945)
Heft: 7-8

Artikel: Le problème des surexploitations
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

96^{me} ANNÉE

JUILLET/AOUT 1945

N° 7/8

Le problème des surexploitations

Introduction

Il est, en temps normal, des surexploitations justifiées par des raisons d'ordre cultural : réalisation rapide de peuplements suranés, dépérissants, tarés; il en est qui sont nécessitées par des phénomènes naturels passagers et locaux : coups de vent, avalanches. Ce sont des à-coups inévitables, mais généralement de portée restreinte.

Les surexploitations massives, généralisées et de longue durée que la guerre impose à nos forêts sont totalement différentes. Non pas en principe, mais bien dans leur ampleur. Elles posent à la conscience et à l'intelligence de ceux qui ont la charge de nos forêts publiques un des problèmes les plus graves qui soient. Problème qui ne pourra être résolu que dans quelques décennies, lorsque toutes les conséquences auront pu être étudiées. Nous pouvons dès maintenant les prévoir; c'est ce que nous tâcherons de faire.

Définitions :

Surexploitation = Dépassement de possibilité.

Possibilité = Coupe annuelle moyenne dans une forêt publique.

= Intérêt annuel du capital forestier.

Capital forestier = Ensemble des éléments de production : *Sol, peuplement, atmosphère.*

Le sol, duquel l'arbre tire l'eau et les sels minéraux indispensables, et qui est en même temps une des sources du gaz carbonique. L'atmosphère, qui livre à l'arbre le gaz carbonique, venant soit du sol, soit de l'air environnant la forêt. L'arbre qui, utilisant ces matières premières, les transforme, grâce à l'énergie solaire, en substance ligneuse, en accroissement. Cet accroissement est directement dépendant de la qualité des éléments producteurs.

Les coupes de guerre

Elles ont pu être au début, dans certains cas, des réalisations de réserves. Dans d'autres cas, elles ont pu être utiles au point de vue cultural. Elles sont devenues, depuis plusieurs années, des surexploitations massives. De par leur importance et leur durée, elles ont perdu le caractère d'exploitations rationnelles, soit que les quantités exploitées dans chaque parcelle de forêt soient trop fortes à chaque coupe revenant à intervalle régulier, soit que l'intervalle entre les coupes devienne trop court.

Il y a donc déséquilibre et, par suite, destruction des valeurs accumulées. Cette destruction se fera sentir en tous cas de la façon suivante sur chaque élément du capital forestier :

Le sol n'est plus suffisamment couvert par un peuplement trop éclairci. Il est brûlé par le soleil et l'humus est détruit. Une des sources du gaz carbonique se trouve partiellement tarie. Il est tassé par les pluies, perd de sa porosité, n'absorbe plus si facilement l'eau, qui ruisselle à sa surface et lui enlève encore des éléments nutritifs. Ses qualités physiques et chimiques sont donc en partie détruites.

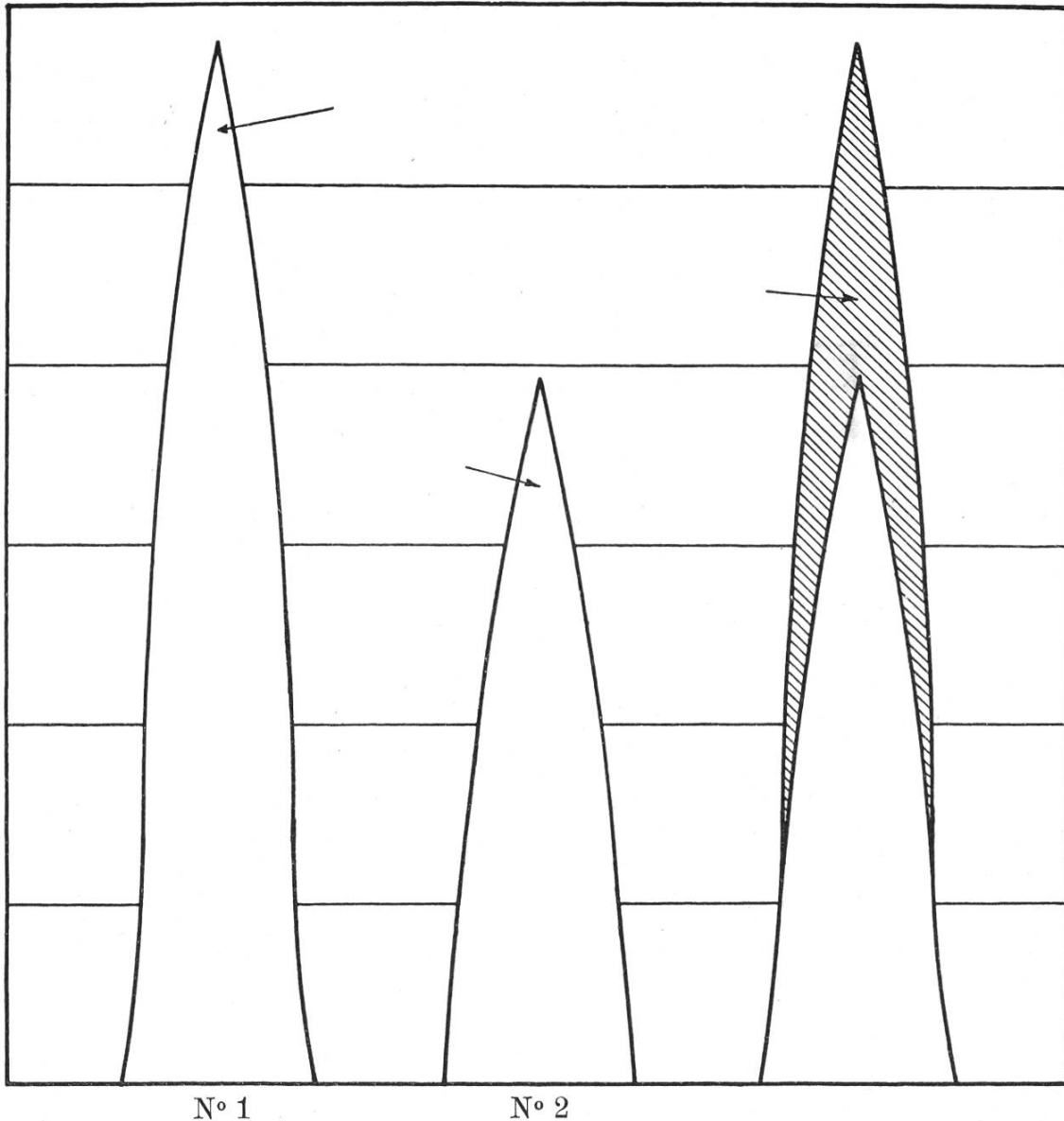
L'atmosphère qui n'est plus retenue par la masse des couronnes des arbres est soumise à tous les courants d'air. Elle devient plus sèche et ne peut plus jouer son rôle régulateur des extrêmes de température, d'humidité.

L'arbre isolé, trop au soleil et au vent, dans un air sec, évapore trop d'eau. Il dessèche encore plus le sol. N'étant plus dans l'ambiance calme et humide d'une forêt équilibrée, l'arbre doit utiliser une partie de ses forces à réagir contre une évaporation trop forte. Il perd une partie de sa vitalité.

Il y a donc amoindrissement du climat forestier local; amoindrissement de tous les éléments de production, donc du capital forestier dans son ensemble. La conséquence directe est la réduction du taux d'accroissement. Si des calculs précis pourront être faits, on constatera certainement que cette réduction du taux est proportionnée à l'ampleur des surexploitations.

Nous avons donc double réduction : celle du capital producteur, et celle du taux auquel il porte intérêt.

En outre, au point de vue technologique, les arbres restant debout perdront une partie de leur qualité : cernes irréguliers par



Comparaison de la forme et du volume entre deux sapins de même âge et de même diamètre à hauteur de poitrine, mais ayant crû dans des conditions différentes.

suite de variations trop brusques dans les conditions de croissance; renforcement exagéré de la base (empattement) pour réagir mécaniquement aux vents non entravés; faux aplombs provoqués par le vent et déterminant la formation de bois-fort; ce grave défaut se produisant aussi dans le cas des couronnes mal équilibrées qui ne sont plus soutenues par les arbres environnants, enlevés.

Enfin, le rapport entre le cube au tarif d'aménagement (quel qu'il soit) et le cube réel devient défavorable, par suite de l'épaississement exagéré de la base des arbres. Le cube réel diminuera pour la même possibilité. Un exemple est donné par les graphiques ci-dessus. De deux sapins, de même âge (environ 90 ans) et de même diamètre à hauteur de poitrine (environ 50 cm), le premier

a crû dans les conditions presque idéales des forêts jardinées de Couvet. L'autre (n° 2), après avoir crû près de 40 ans en sous-bois, a été brusquement dégagé et a conservé son état dominant. Le premier a fourni un cube de 2,34 m³, le second, avec son cube de 1,63 m³, a livré 31 % de matière de moins dans le même temps. Cette différence de presque $\frac{1}{3}$ est encore fortement accentuée par la valeur très dissemblable des produits (forte proportion de beau bois de service pour le n° 1, faible proportion de bois d'œuvre très ordinaire au n° 2).

Les conséquences que nous venons de relever ont ceci de commun entre elles: elles sont toutes défavorables, leur effet se fera sentir jusqu'à ce que les trois éléments du capital forestier aient retrouvé leur valeur perdue. Aucune amélioration n'est rapide en forêt; il faudra beaucoup de temps pour ramener nos boisés à un état satisfaisant, plusieurs décennies.

Amortissement des surexploitations

Cet amortissement est indispensable: Il ne sera possible qu'en économisant sur l'accroissement *futur* et en laissant en forêt un cube correspondant à celui exploité en trop pendant la guerre. Mais nous avons vu que l'accroissement futur sera doublement réduit. Une *période d'amortissement* devra être fixée. Elle dépendra en partie de conditions économiques, financières, que nous ne pouvons pas prévoir. Elle devra être longue, parce que la remise en état des éléments de production ne se fera que lentement.

Pendant tout ce temps, et jusqu'à ce que les forêts soient revenues à une productivité normale, la réduction de l'accroissement sera une perte nette pour le propriétaire.

Si, par exemple, au lieu d'un capital-bois producteur de 100.000 m³ à 2 % = 2.000 m³ d'accroissement par an, on n'a plus que 90.000 m³ produisant à un taux réduit de 1,8 % = 1.620 m³, la perte est de 380 m³ par an. Perte sèche, nette, compensée par rien!

Conclusions

Les surexploitations de guerre, généralisées et massives, ont des *conséquences multiples, à longue échéance, et toutes défavorables*. Les surexploitations s'ajoutent, les conséquences se multiplient. Elles sont une très mauvaise affaire pour le propriétaire. *Elles constituent un gros sacrifice réclamé aux propriétaires de forêts publiques.*

J.-P. C.